



D'après une grande enquête auprès des artisans en Provence-Alpes-Côte d'Azur L'artisanat régional prend la voie du développement durable

Parce qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur, sept entreprises artisanales sur dix s'interrogent sur l'impact environnemental de leur activité, les Chambres de métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont mis en place, en partenariat avec la Région, diverses actions sur ce thème. Une démarche confortée par les résultats de deux enquêtes pilotées par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur mettant en évidence les attitudes et les besoins des artisans en tant que consommateurs et en tant que prescripteurs.

L'artisanat n'est pas en reste dans la lutte contre le changement climatique. Dans les différents métiers, la recherche de l'excellence énergétique s'installe, partant du principe que le meilleur watt est celui qui n'est pas consommé ! Mais les artisans ne sont pas seulement consommateurs d'énergie : certains jouent également un rôle de prescripteur auprès de leurs clients. C'est le cas dans le Bâtiment, particulièrement impacté par les enjeux liés à la réduction des consommations énergétiques et à l'éco-construction.

Le Bâtiment : un secteur directement concerné. Représentant 43 % de l'artisanat en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le secteur du Bâtiment voit de nombreuses opportunités s'ouvrir à lui. L'enjeu est en effet de taille tant en matière de rénovation des bâtiments anciens qu'en termes d'amélioration de la qualité des constructions neuves. Les récents engagements des pouvoirs publics en matière de développement durable laissent espérer une croissance conjointe du chiffre d'affaires et du nombre d'emplois dans ces activités, aujourd'hui encore difficile à évaluer. Ce qui est sûr, c'est que les métiers du Bâtiment liés à la gestion des énergies et à l'éco-construction recrutent massivement et vont continuer à le faire pendant de nombreuses années.

Le réseau des Chambres et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagnent, depuis plusieurs années déjà, la mutation des entreprises pour relever ce défi sans précédent, et lancent aujourd'hui de nouvelles actions. Ce n'est pas la première fois que Chambres de métiers et la Région s'engagent ensemble pour la protection de l'environnement. Depuis 2006, ces institutions se sont notamment investies pour la promotion auprès des imprimeurs du label Imprim'Vert. Les entreprises labellisées se voient remettre leur label à l'occasion de la **Rencontre « Artisanat et développement durable au XXI^e siècle »**, organisée **aujourd'hui à l'Hôtel de Région.**

A lire dans les pages suivantes :

- I. Programme de la rencontre « Artisanat et développement durable au XXI^e siècle »
- II. L'artisanat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- III. Artisanat et environnement : les tendances en France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- II. « Artisans éco-prescripteurs » : enquête et actions
- V. « Artisans éco-consommateurs » : enquête et actions
- VI. Le label « Imprim'Vert » et les entreprises labellisées
- VII La Région accompagne les professionnels pour maîtriser les consommations d'énergies et favoriser le développement des énergies renouvelables

Les artisans et l'environnement : quelques chiffres

78 % des artisans attentifs à la gestion de leurs déchets

40 % des artisans se préoccupent des économies d'énergie

55 % des artisans du Bâtiment du 13 prêts à développer de nouvelles techniques

79 % des artisans du Bâtiment estiment que leurs clients se montrent sensibles aux préoccupations environnementales

I. Programme de la rencontre « Artisanat et développement durable au XXI^e siècle »

Jeudi 12 juin 2008 - Hôtel de Région (Salon d'Honneur) - 27, place Jules Guesde – Marseille

15h30 : **Ouverture**

par *Annick Delhaye*, Vice-présidente de la Région déléguée à l'écologie, à l'environnement et au développement durable

15h40 : « **Artisanat et Développement Durable au XXI^e siècle** »

par *Albert Mozzatti*, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur

15h50 : « **Enjeux environnementaux et rôle des artisans** »

par *Grégoire Calleja*, Délégué Régional de l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur

16h : « **Artisans Eco-Prescripteurs : les professionnels du bâtiment au cœur de la construction durable - les démarches proposées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat** »

par *Claire Cornu*, Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse

« **Artisans Eco-Consommateurs : maîtriser les consommations énergétiques dans l'artisanat - l'accompagnement proposé par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat** »

par *Carole Chabannes*, Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches du Rhône

16h20 : « **Imprim'Vert® : l'engagement des imprimeurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur à réduire l'impact de leur activité sur l'environnement** »

par *Franck Baudement*, Chambre de métiers et de l'artisanat du Var

Témoignage de professionnels labellisés Imprim'Vert

16h45 : **Remise des diplômes aux imprimeurs labellisés en Région PACA**

17h15 : **Clôture**

par *Mireille Peirano*, conseillère régionale déléguée à l'artisanat et au commerce de proximité

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Région Provence Alpes Côte d'Azur

II. L'artisanat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au 1^{er} janvier 2008, l'artisanat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur représente :

- 99.688 entreprises
- 18.3 milliards d'euros de chiffre d'affaires

En 2007, 14.977 entreprises artisanales ont été créées, représentant 38,8% des créations d'entreprises dans la région.

Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble à elle seule 10 % des entreprises artisanales française.

III. Artisanat et environnement : les tendances en France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Différentes études nationales ont mis en évidence une préoccupation forte du secteur des métiers pour l'environnement et ses différentes thématiques. Les TPE et PME qui composent majoritairement le tissu artisanal n'évitent pas les préoccupations environnementales. Au contraire, 70 % des artisans s'interrogent sur les impacts environnementaux de leur activité.

78 % des artisans affirment être attentifs à la gestion de leurs déchets, 40 % aux économies d'énergie et 28 % à la réduction du bruit.

Fin 2007, la **Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur** a lancé, en partenariat avec la **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, deux enquêtes sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Au total, 2 470 artisans y ont répondu, ce qui correspond à un panel représentatif de plus de 7,6 % du secteur. Le taux de réponse relativement élevé témoigne à lui seul de l'intérêt des artisans pour ces problématiques.

- « artisans éco-prescripteurs » vise à évaluer l'influence des artisans du Bâtiment sur leur clientèle, ainsi que leur propension et leur capacité à proposer des installations et des équipements respectueux de l'environnement ;
- « artisans éco-consommateurs » se penche sur les habitudes de consommation des artisans et leur ouverture sur des modes de consommation plus écologiques.

Deux tendances générales se dégagent :

- Les artisans du Bâtiment souhaitent être informés, formés et accompagnés sur toutes les solutions leur permettant de développer et de mettre en œuvre de nouvelles techniques et/ou matériaux à la pointe en matière d'efficacité énergétique.
- Les artisans des secteurs particulièrement énergivores souhaitent quant à eux être en mesure de réduire leurs consommations énergétiques et de réaliser par là des économies financières non négligeables.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Région Provence Alpes Côte d'Azur

IV. Les résultats de l'enquête « artisans éco-prescripteurs » et les actions qui en découlent

L'objectif. Avant toute chose, il s'agissait de faire un état des lieux des comportements et des compétences en matière d'efficacité énergétique parmi les métiers du Bâtiment aujourd'hui. Mais il était également important d'évaluer le taux d'adhésion de leur clientèle à une maîtrise écologique de l'énergie, avec comme objectif de déterminer si la clientèle est prête à se faire conseiller des installations plus « vertes ».

Les tendances de la clientèle. Les nouvelles ne sont pas mauvaises... 79 % des artisans du Bâtiment estiment que leurs clients se montrent plus ou moins sensibles aux préoccupations environnementales (moyennement sensibles : 28 % et fortement sensibles : 51 %). Leur intérêt se porte à 78 % sur les techniques d'isolation, à 69,5 % sur les systèmes de pompes à chaleur, à 68,9 % sur la climatisation, à 63,3 % sur le solaire thermique, à 37,3 % sur l'optimisation énergétique et à 18 % seulement sur l'éco-construction.

Les tendances des prescripteurs. L'isolation – par l'extérieur et par la toiture – est particulièrement mise en avant par les artisans du Bâtiment (pour 60 % d'entre eux) tandis que 43 % préconisent l'installation de pompes à chaleur et 34 % d'installations solaires thermiques.

Un tiers des artisans du bâtiment a régulièrement recours à des matériaux naturels ou novateurs (chanvre, monomur...) ou ont travaillé sur des chantiers à Haute Qualité Environnementale (HQE). 55 % d'entre eux se disent prêts à développer de nouvelles techniques ou à utiliser de nouveaux matériaux.

Si les trois-quarts des artisans disent prodiguer des conseils techniques à leur clientèle pour améliorer l'efficacité énergétique du bâti, à peine la moitié d'entre eux connaissent les nombreux dispositifs d'aides existants aux niveaux départemental et régional. Les investissements réalisés dans une optique de développement durable étant souvent plus lourds, connaître les leviers financiers pouvant inciter leur clientèle à passer à l'acte se révélerait très avantageux pour les artisans.

Les actions mises en place. Ces constats ont guidé les **Chambres de métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur** dans les actions qu'elles mettent aujourd'hui en place, en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Lancement d'un programme d'information sur les dispositifs existant en matière d'aides aux consommateurs (mailing, ateliers sur les territoires...) ;
- Mise en œuvre d'une offre d'accompagnement individuel des artisans du Bâtiment pour mettre au point une offre et un argumentaire commerciaux pertinents ;
- Développement d'une information sur les formations techniques reconnues proposées par les organisations professionnelles et les organismes de formation, qui assument de leur côté l'appui technique pour aider les entreprises à réussir leur mutation.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Région Provence Alpes Côte d'Azur

V. Les résultats de l'enquête « artisans éco-consommateurs » et les actions qui en découlent

Le constat. L'enquête, centrée sur les métiers énergivores que sont l'alimentation et la mécanique, générale ou automobile, a confirmé que l'électricité constitue de loin l'énergie la plus utilisée par les artisans, que ce soit pour la fabrication ou la cuisson de leurs produits, ou pour leur chauffage ou leur eau chaude sanitaire.

Deux tiers des établissements disent mettre en place des solutions d'économie d'énergie, mais qui relèvent souvent plus d'une éco-citoyenneté que d'une vraie démarche économique et écologique. Parmi les cités : l'éclairage basse consommation (88 % des artisans sondés), des « petits gestes au quotidien » (85 %), le recours à des thermostats/minuteries (63 %), l'isolation du bâti (35 %), le recours à des outils consommant moins d'énergie (20 %). Seulement un artisan sur dix a recours aux énergies renouvelables, essentiellement le bois dans le secteur de la boulangerie.

Les actions mises en place. Devant ces constats, les **Chambres de métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME** ont décidé de lancer une nouvelle opération collective, à destination des artisans, labellisée « **Notre Région Artisan éco-consommateur** ». Cette opération comporte notamment un pré-diagnostic général des consommations et des pratiques, qui sera suivi par un conseil individualisé. Grâce à ce bilan des pratiques, 10 à 30 % d'économies sont réalisables rapidement, en mettant en place quelques actions relativement simples. Le label permet à l'entreprise de bénéficier d'une aide de la Région à la modernisation par l'investissement (AMI) permettant à l'artisan de mettre en place plus facilement les préconisations. .

VI. La marque Imprim'Vert® et les entreprises labellisées



Les imprimeries sont particulièrement touchées par la problématique de gestion des déchets. Le secteur de l'imprimerie et de la communication graphique a créé, en 2003, la marque Imprim'Vert®, marque collective attribuée aux imprimeurs qui assurent une gestion performante de leurs déchets et de leurs stocks de produits dangereux. Depuis 2006, les **Chambres de métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région** accompagnent les entreprises désireuses de se faire labelliser.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le secteur compte quelque 500 entreprises. Suite à l'action, plus de 80 d'entre elles ont déjà obtenu la marque Imprim'Vert®. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région française qui compte le plus grand nombre d'artisans labellisés Imprim'Vert® sur l'intégralité des engagements.

Cet effort illustre bien le travail de collaboration des **Chambres de métiers et de la Région** en faveur du développement – durable – des entreprises artisanales régionales. Les 86 imprimeries aujourd'hui « Imprim'Vert® » dans la région ont été invitées à recevoir leur Diplôme le jeudi 12 juin à l'occasion de la Rencontre « Artisanat et développement durable au XXI^e siècle ».

Vous trouverez ci-après la liste des entreprises labellisées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le portrait d'une entreprise récemment labellisée Imprim'Vert dans les Bouches-du-Rhône, l'imprimerie Lamy.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Région Provence Alpes Côte d'Azur